

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU MARDI 5 OCTOBRE 2021 à 18 heures 30

L'an deux mille vingt et un et le mardi cinq octobre à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle Polyvalente, sous la présidence de Monsieur Pascal ETCHART, Maire.

Etaient Présents : Pascal ETCHART, Nathalie BOUISSET, Maryse DEPUYDT, Eve ROUGET, Olivier VARIN, Marie-Laure CAPITAIN, Matthieu PAPPALÉPORÉ, Josette ROUGET, Pascal LHOTE, André BLANCHARD et Jacqueline ROBINET.

Absents excusés : Pascal LHOTE *ayant donné pouvoir à* Maryse DEPUYDT
Jacqueline ROBINET *ayant donné pouvoir à* Josette ROUGET
Convocations adressées le 30 septembre 2021

SECRETAIRE DE SEANCE : Eve ROUGET

ORDRE DU JOUR :

•TRI SÉLECTIF :

- ♦Compte-rendu de la Commission Déchets de la Communauté de Communes de Chablis (Olivier Varin)

- ♦Benne à verre emplacement à déterminer

•JOURNÉE UFOLEP du 28 octobre 2021 :

- ♦participation financière communale 141.66 €. Cette somme sera déduite de la participation de la commune donnée au SIVOS.

• SIVOS :

- ♦Modification des statuts pour transformation en Syndicat Mixte Avis de la Commune

•DON CPI VILLIERS VINEUX (Sécurité 14 juillet 2021) :

- ♦délibération modificative n° 4 pour paiement sous forme de subvention

•SUJETS ET QUESTIONS DIVERSES

TRI SÉLECTIF

Monsieur le Maire demande aux conseillers leurs idées d'emplacement comme cela leur avaient été demandé lors du conseil précédent. Plusieurs propositions sont faites par différents conseillers.

Le conseil décide à l'unanimité de mettre une des bennes au lotissement, et la seconde vers l'ancien CPI (proche de l'église), une voix contre et 10 pour cet emplacement.

Il est demandé par un conseiller de faire un bilan d'ici 1 an sur ces emplacements.

JOURNÉE UFOLEP du 28 octobre 2021

Un petit déjeuner sera offert aux 25 intervenants de l'UFOLEP.

Les mairies de Jaulges et Villiers-Vineux vont nous prêter du matériel de sécurisation (barrières) pour la manifestation ainsi que des stands pour s'abriter en cas de mauvais temps.

SYNDICAT INTERCOMMUNAL A VOCATION SCOLAIRE (SIVOS) DE BERNOUIL CARISEY DYÉ JAULGES VILLIERS-VINEUX

TRANSFORMATION EN SYNDICAT MIXTE - MODIFICATION DES STATUTS-AVIS DE LA COMMUNE DE CARISEY

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal du changement des statuts du SIVOS. En effet, pour donner suite à la prise de compétences « Enfance, jeunesse » par la communauté de communes du Tonnerrois en Bourgogne, celle-ci adhère au SIVOS pour les communes de Bernouil et Dyé.

En conséquence, les statuts doivent être modifiés pour transformer le SIVOS en syndicat mixte. Le comité syndical, après avoir modifié ses statuts et notamment la dénomination du syndicat, a adopté ces modifications le 8 juin 2021.

Cette modification statutaire s'inscrit dans le cadre de l'article L5211-20 du Code Général des Collectivités Territoriales, à savoir qu'après délibération du comité syndical, les conseils municipaux ont 3 mois, à compter de la notification de la décision au maire, soit le 1^{er} septembre 2021, pour se prononcer sur les statuts.

Le Maire fait lecture des nouveaux statuts du SIVOS de Bernouil, Carisey, Dyé, Jaulges, Villiers Vineux qui devient syndicat mixte de Bernouil, Carisey, Dyé, Jaulges, Villiers-Vineux.

Le Conseil Municipal de la Commune de Carisey,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents et représentés,

APPROUVE les nouveaux statuts du syndicat mixte de Bernouil, Carisey, Dyé, Jaulges, Villiers Vineux.

Le conseil vote 11 voix pour cette proposition.

DON CPI VILLIERS VINEUX (Sécurité 14 juillet 2021)

Monsieur le Maire propose au conseil de verser une somme d'argent sous forme de don aux pompiers de Villiers-Vineux pour les remercier de leur présence lors de la soirée du feu d'artifice du 17 juillet, assurant ainsi la sécurité de la manifestation.

Le conseil approuve cette proposition.

Le conseil décide de leur verser 150 euros, vote :11 voix pour.

Une délibération modificative n° 4 somme non prévue au Budget à soustraire du compte « Fêtes et Cérémonies » pour paiement sous forme de subvention sera donc rédigée et inscrite.

Monsieur le Maire souhaite également le partenariat avec le CPI de Villiers-Vineux sous forme de convention entre les 2 communes.

SUJETS ET QUESTIONS DIVERSES

Ecole.

Les tables de classe ont été livrées et installées 3ème semaine de septembre, le règlement sera donc effectué en 2 fois comme prévu initialement : 50% en 2021 et 50% en 2022

Bilan Participation Citoyenne.

19 participants ont assisté à la participation citoyenne organisée par la Gendarmerie de Saint de Florentin le lundi 27/09/2021 ce qui porte à 14 le nombre de référents sur la commune.

Illuminations de Noël.

Les illuminations de Noël sont prévues d'être installées à partir du 01/12/2021 jusqu'au 10/01/2022 (comparatif Année 2021 : du 07/12/2020 au 17/01/2021)

Eclairage Public.

Après réflexion, un cadencement sera demandé à la société programmatrice de l'éclairage public (Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi, dimanche : extinction à 23h00) (vendredi, Samedi : extinction à 24h00).

Arbres tronçonnés Parking Salle des Fêtes.

Pour donner suite à un acte irresponsable d'une personne qui a tronçonné illicitement des sapins dans le parc de la Mairie à proximité du parking et au risque de provoquer un accident, la zone a été sécurisée par des barrières pendant tout le week-end afin de limiter ce risque.

Par conséquent, Monsieur le Maire a déposé une plainte contre X en gendarmerie de Saint Florentin pour vandalisme et mise en danger de la vie d'autrui.

Projet aménagement Parc loisirs zone City/ Centre Aéré.

Dans le cadre du fonds de concours proposé par la Communauté de Communes de Chablis, Monsieur le Maire a constitué un dossier incluant une pyramide de cordes, une zone de glisse, des tables de pique-nique ainsi que des bancs incluant aussi la sécurisation le long de la route par l'installation d'un grillage.

Projet Agence Postale.

Afin de redynamiser la présence de services publics en milieu rural, de développer le tissu social et de proposer une offre de services aux administrés, Monsieur le Maire propose aux conseillers de réfléchir à la faisabilité d'une mutualisation de l'activité de secrétaire de mairie avec celle d'agent postal pour les années à venir afin de pallier au départ en retraite de la secrétaire de mairie dans les prochaines années.

Le local étant déjà existant, l'entreprise La Poste après visite de celui-ci semble favorable à ce projet.

Monsieur le Maire sollicitera les responsables commerciaux de cette entreprise pour établir une étude de faisabilité.

Embauche d'un cantonnier.

Monsieur le Maire propose aux conseillers de réfléchir sur la possibilité d'embauche d'un cantonnier à l'année sur la commune dès 2022 dont la quotité d'heures mensuelles reste à définir conjointement avec un partenariat de la commune de Jaulges.

Projet Parc Éolien Vézannes.

Une Enquête Publique concernant la création d'un parc éolien sur la commune de Vézannes est proposée aux administrés qui souhaitent consulter ce dossier à la mairie de cette commune du 18/10/2021 au 20/11/2021 ou sur le site internet de la préfecture.

Un contrôle par huissier de l'affichage de ce projet pendant cette période sera effectué sur les panneaux de la commune.

Le conseil municipal devra donc émettre avis par vote sur ce projet au prochain conseil municipal du 02 novembre 2021.

Boulangerie.

Monsieur le Maire a été sollicité par monsieur Nasser Moradi pour qu'il intervienne auprès de monsieur Jacky Aubert pour qu'il procède à l'évacuation de déchets et encombrants existants.

Amendes de Police.

Monsieur le Maire nous informe que les amendes de police s'élèvent à 59,40% du montant total des travaux pour les travaux de voirie des routes de Ligny Le Chatel soit 10851.00€ pour 18628.00€ de travaux engagés

sur cet axe et de Villiers-Vineux soit 12474.00€ pour 21000.00€ de travaux engagés pour cette autre route dont les travaux seront effectués fin 1^{er} trimestre 2022.

Monsieur Le Maire remerciera par courrier les acteurs du Conseil Départemental pour avoir subventionné ces travaux à ce niveau de prise en charge.

Lavoir.

Monsieur le Maire nous informe que la petite barrière en bois du lavoir est tombée, il a fait faire un devis pour un montant de 2260€. Le conseil vote pour cet achat à l'unanimité pour remédier à la dangerosité de cet endroit en cas de chute dans l'eau.

Le conseil remercie les 2 adolescents, Lilian et Estéban, qui ont nettoyé le lavoir de leur propre initiative.

Accès esplanade maison de retraite.

Un conseiller souhaite que le chemin en haut des marches soit entretenu, une ornière apparaît par suite des passages des automobiles venant se garer à cet endroit dallé. Une conseillère nous confirme qu'un remblaiement de cette partie sera effectué par une entreprise de travaux publics

Secteur de la Fortelle (Pré de le Girarde).

Une conseillère nous signale que des habitants du village ont demandé que le chemin devant leur propriété soit réparé et que les friches attenantes soient débroussaillées. Ce travail sera réalisé par un entrepreneur de Dyé.

Appartement locatif auberge du Cléon.

La chaudière d'un des logements de l'auberge est tombée en panne, la réparation s'élève à 1000€

Autres informations.

Il est porté à la connaissance du conseil municipal que la parcelle appartenant à Mesdames Isabelle et Colette Rouget sur la voie romaine à la sortie de Dyé ne souhaitent plus qu'il y ait de dépôts de déchets verts ou autres

Prochain conseil municipal mardi 02/11/2021 à 18h30

L'ordre du jour étant vu,

Monsieur Le Maire propose de lever la séance à 20 heures 25.h

Ainsi fait et délibéré à Carisey, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire

Pascal Etchart